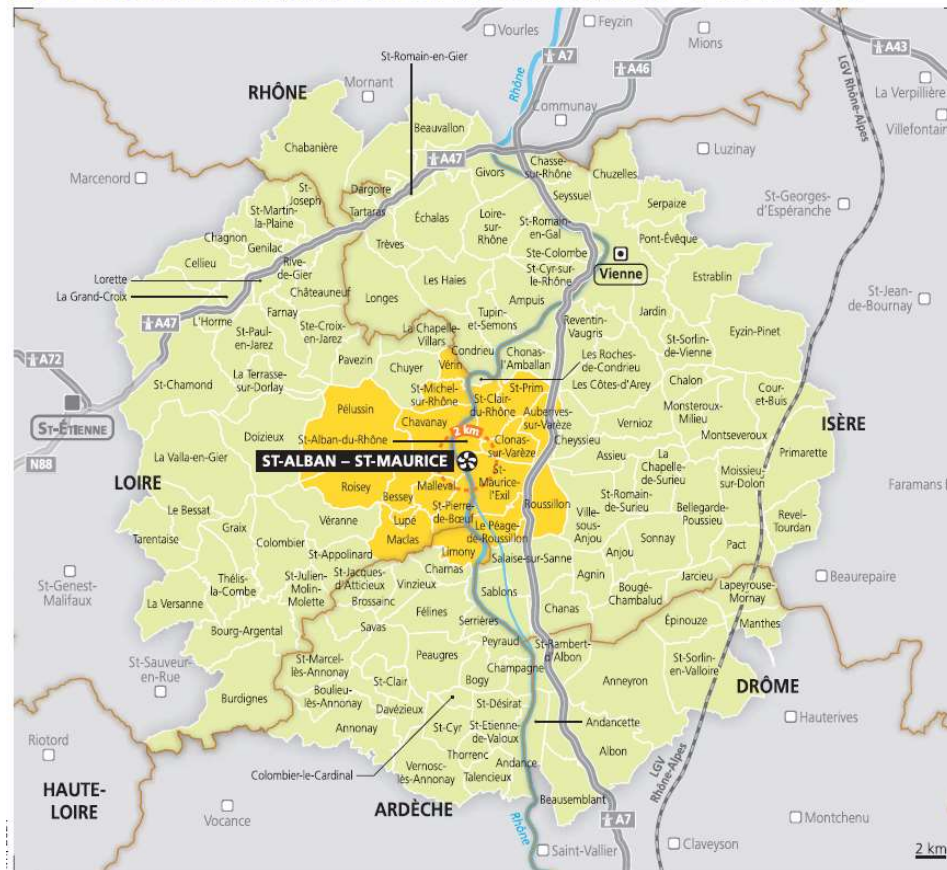


6 décembre 2022

Bilan formations cli de Saint- Alban

PPI 0 - 20 KM DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-ALBAN - SAINT-MAURICE



Focale
année 2022

Parcours de formation membres de la CLI de Saint-Alban



Le Département de l'Isère propose à vos communes concernées par le PPI de Saint-Alban de bénéficier d'un parcours de formation composé de 3 modules. Les modules 1 et 2 dispensent une formation théorique, tandis que le module 3 est une mise en pratique sur table. Le coût de ces formations est pris en charge par le Département de l'Isère.



Personnes à former :
maximum 2 personnes
par EPCI, par exemple
un élu et un personnel
administratif



Dates de formation : voir le
planning proposé pour votre
EPCI (cf. document planning
joint) - **valider les dates avec
le secrétariat de la CLI**

MODULE 1



NOTIONS DE BASE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Objectifs de ce module :

- Apporter aux membres de la CLI une information synthétique et pédagogique sur le fonctionnement d'un site nucléaire tel que le CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice l'Exil.
- Transmettre les clés de compréhension d'un incident / accident nucléaire sur ce type de site, et les risques encourus par la population environnante.
- Donner les fondamentaux de l'organisation des secours, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise.

MODULE 2



NOTIONS THÉORIQUES SUR LE PCS

Objectifs de ce module :

- Apporter aux membres de la CLI des éléments juridiques, techniques et pratiques leur permettant de :
 - connaître les obligations lors de l'intégration dans un PPI nucléaire,
 - construire ou compléter leur Plan Communal de Sauvegarde.
- Mettre en place le PCS en Interne
- Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée
- Mettre en place un poste de commandement communal opérationnel (PCC) simple et pratique, les outils et les matériels utiles.

Le suivi du module 1 n'est pas obligatoire pour suivre le module 2, toutefois il est fortement recommandé.

MODULE 3



TEST PRATIQUE DU PCS SUR TABLE



Ce module sera activé à la demande par les collectivités souhaitant tester leur PCS à compter de l'automne 2021.

RAPPEL DES MODULES

Des dates calées tout au long de
l'année 2022
Des lieux de formation au plus
proche de vos communes



Ajout d'un module médiatraining
Dispensé sur une journée
Assuré par l'IRMa



Mise à disposition d'un test du PCS
Dispensé sur ½-journée
Assuré par l'IRMa / CLI

Toujours
actif

RAPPEL DU PARCOURS DE FORMATION ENVISAGÉ



MODULE 1
NOTIONS DE BASE DE
LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE



Environ
15 jours

MODULE 2
NOTIONS THÉORIQUES
SUR LES PCS



MODULE 3
MISE EN PRATIQUE SUR
TABLE DU PCS



à la demande
automne 2021



secretariat.cli@isere.fr
06 75 23 47 86

7 sessions /
10 prévues

Module 1 : notions de base de la sûreté nucléaire

CLI de Saint-Alban
Saint-Maurice
l'Exil



Dates	05/04/2022	08/04/2022	12/04/2022	13/04/2022	20/04/2022	04/05/2022	04/05/2022	24/05/2022	01/06/2022	01/06/2022
Horaires	14h30	14h30	8h30	8h30	14h30	8h30	14h30	14h30	8h30	14h30
Villes	Anneyron	Bourg Argental	Peaugres	Vienne	Chavanay	Roussillon	Roussillon	Beauvallon	Horme	Horme
Adresses	Salle Jean Monnet 1 rue de l'Europe 26140 Anneyron	Salle des conseils en Mairie Place de l'Hôtel de Ville 42220 Bourg-Argental	Salle du conseil municipal Le Village 07340 Peaugres	Salle Dauphine 7 Pl. de l'Hôtel de ville 38200 Vienne (sous les arcades de la mairie)	Salle de la Tour 4 rue du Chirét 42410 Chavanay	Salle Sebastiano Serlio 4 Place de l'Édit 38150 Roussillon	Salle Sebastiano Serlio 4 Place de l'Édit 38150 Roussillon	Salle Van Gogh 194 Grande Rue 69700 Beauvallon	Salle du conseil Cours Marin 42152 L'Horme	Salle du conseil Cours Marin 42152 L'Horme

Nous vous remercions de vous inscrire via le lien suivant si vous souhaitez participer au module 1 : <https://cvip.sphinxonline.net/v4/s/g36toa>

Module 2 : notions théoriques sur le Plan Communal de Sauvegarde

9 sessions /
10 prévues



Dates	02/05/2022	05/05/2022	10/05/2022	12/05/2022	27/05/2022	02/06/2022	02/06/2022	22/09/2022	23/09/2022	23/09/2022
Horaires	14h30	14h30	8h30	14h30	8h30	8h30	14h30	14h30	8h30	14h30
Villes	Anneyron	Bourg Argental	Peaugres	Vienne	Chavanay	Roussillon	Roussillon	Beauvallon	Horme	Horme
Adresses	Salle Jean Monnet 1 rue de l'Europe 26140 Anneyron	Salle des conseils (en Mairie) Place de l'Hôtel de Ville 42220 BOURG-ARGENTAL	Salle du conseil municipal Le Village 07340 Peaugres	Salle Dauphine 7 Pl. de l'Hôtel de ville 38200 Vienne (sous les arcades de la mairie)	Salle de la Tour 4 rue du Chirét 42410 Chavanay	Salle Sebastiano Serlio 4 Place de l'Édit 38150 Roussillon	Salle Sebastiano Serlio 4 Place de l'Édit 38150 Roussillon	Salle Van Gogh 194 Grande Rue 69700 Beauvallon	Salle du conseil Cours Marin 42152 L'Horme	Salle du conseil Cours Marin 42152 L'Horme

Nous vous remercions de vous inscrire via le lien suivant si vous souhaitez participer au module 2 : <https://cvip.sphinxonline.net/v4/s/g36toa>

Module médiatraining

CLI de Saint-Alban
Saint-Maurice
l'Exil



2 sessions /
2 prévues

Dates	07/06/2022	08/06/2022
Horaires	09h -17h	09h -17h
Villes	Chavanay	lieu à confirmer
Adresses	Salle de la Tour 4 rue du Chirét 42410 Chavanay	

Chavanay -
confirmé 10 mai

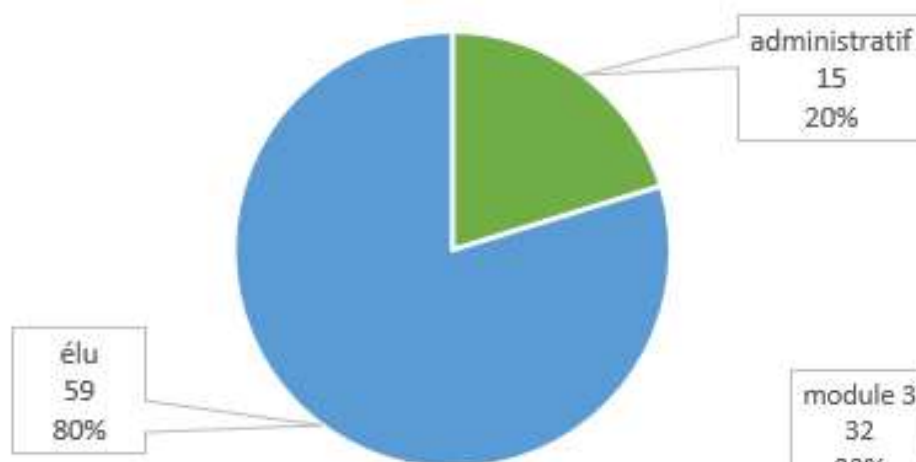
Nous vous remercions de vous inscrire via le lien suivant si vous souhaitez participer au module médiatraining : <https://cvip.sphinxonline.net/v4/s/g36toa>

2022

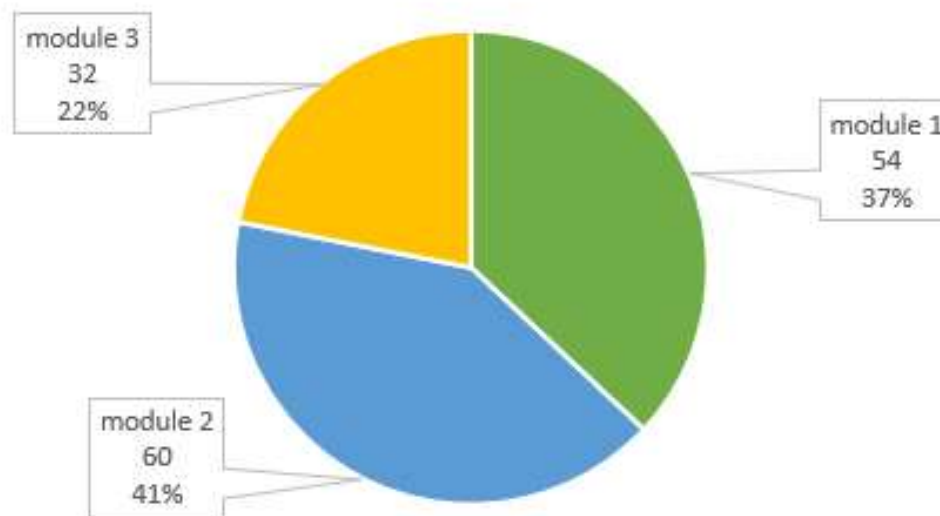
BILAN CHIFFRÉ / INSCRIPTIONS 2022

74 personnes de
48 communes
146 inscriptions

composition des groupes



nombre de stagiaires par module



BILAN CHIFFRÉ / RÉALISÉ 2022

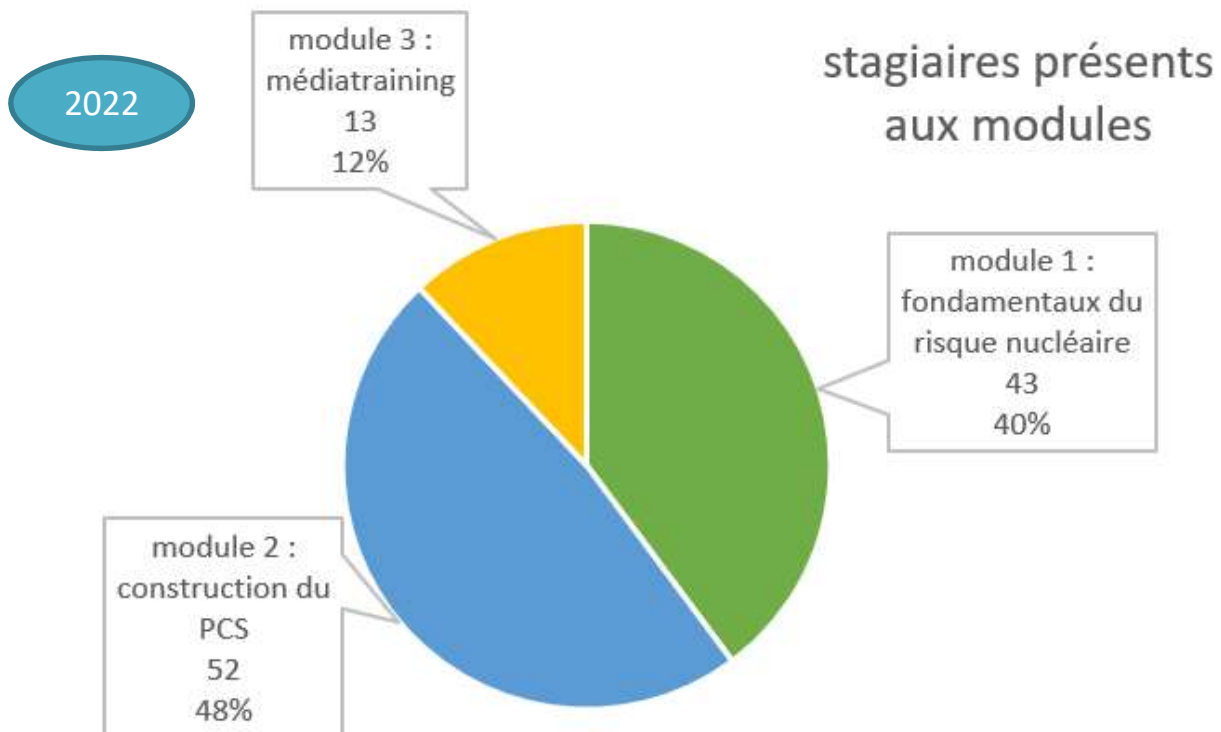
Pour rappel sur 2021 :

11 personnes (16%) module 1

21 personnes (31%) module 2

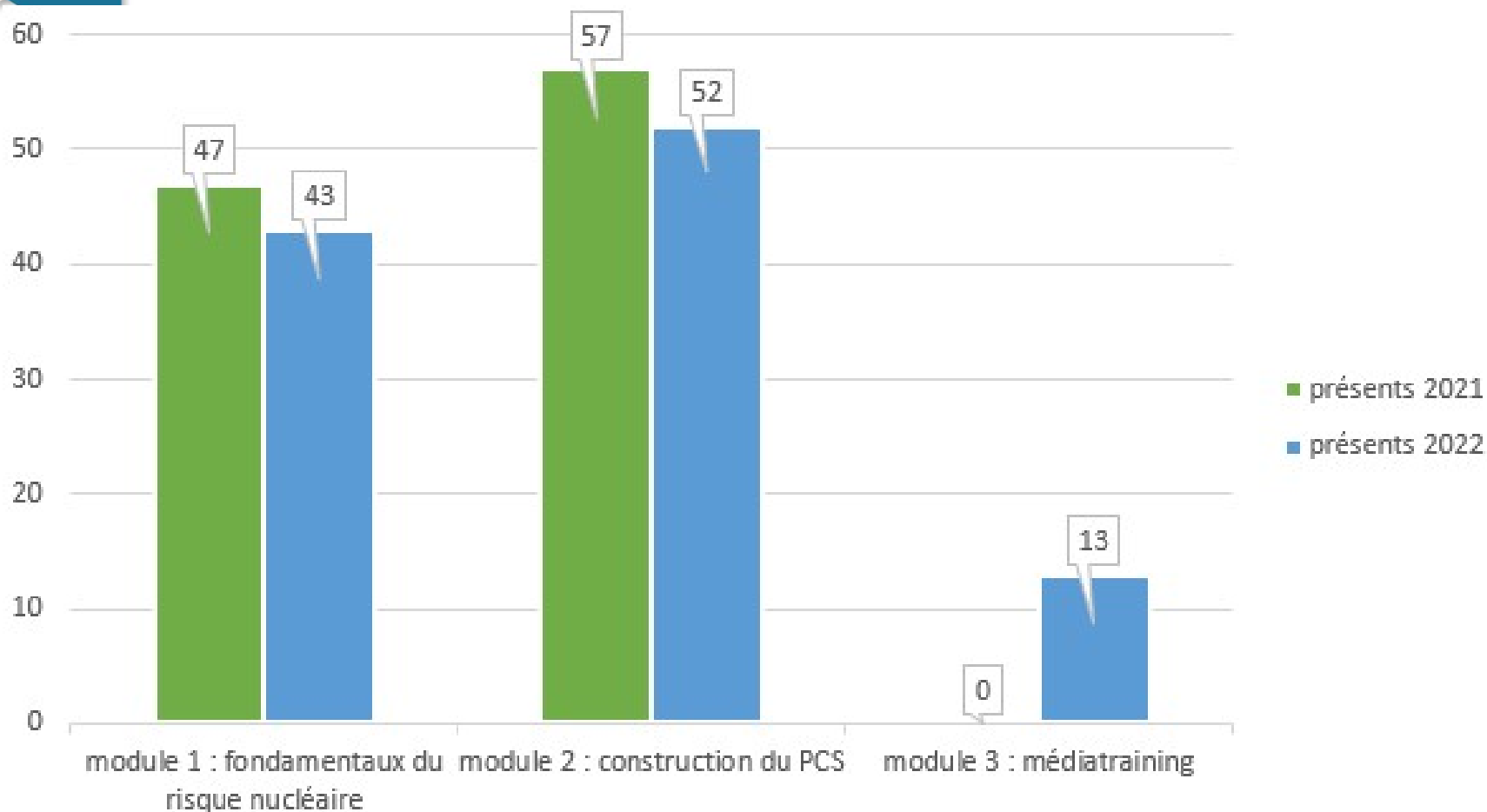
36 personnes (53%) modules 1 et 2

=> Soit 68 personnes



Au total sur l'année 2022 :
sur 146 inscriptions,
108 présences

BILAN CHIFFRÉ / RÉALISÉ 2021-2022



Point financier : coût total des formations : 40 985€, supporté par le Département de l'Isère
Dont 10 000€ financés par l'ASN au titre d'une subvention exceptionnelle 2021

BILAN QUALITATIF DU DÉPLOIEMENT 2021-2022

Point positifs relevés

- Des sessions dont le contenu a **globalement bien répondu aux besoins** exprimés par les élus
- Des **durées de sessions cohérentes** avec les disponibilités (1/2-journée pour M1 et M2, 1 journée pour M3)

Points d'amélioration

- Des sessions **parfois activées pour 1 stagiaire** sur les - au moins - 5 inscrits
- Une **seule activation du module optionnel test PCS** depuis septembre 2021 (une 2^e en attente) => à poursuivre avec la nouvelle loi Matras